



Interdiction de quitter le pays

Par **Judd**, le **09/12/2008** à **18:07**

Mon mari a cassé les choses dans un bureau et doit payer les endommages. Le procureur a dit qu'une association va lui convoqué pour aller au mediation parce que le monsieur a refusé notre offre. Mais on a envie de quitter le pays (pour aller dans un autre department francais). Est-ce qu'ils peuvent interdire mon mari de quitter son pays?